



COMMUNE DE FOURNES- EN- WEPPE

1345 Rue Faidherbe-59134 – Fournes en Weppes

Tél : 03.20.50.24.10 Fax : 03.20.50.66.92

Email : mairie.fournes@wanadoo.fr

ARRETE D'INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT AU NIVEAU DES TERRAINS DE FOOTBALL DU COMPLEXE SPORTIF DE FOURNES EN WEPPE

Le Maire de la Commune de Fournes en Weppes

Vu les restrictions de circulation établis par le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 afin de lutter contre la propagation du virus covid-19

Vu le code pénal et notamment son article R610-1

Vu l'urgence de la situation

Considérant la nécessité d'empêcher l'afflux de personnes dans les espaces sportifs de la Commune de Fournes en Weppes

ARRETE

Article 1 – tout rassemblement au complexe sportif et sur les terrains de football à Fournes en Weppes est interdit.

Article 2 – la violation de cette interdiction sera punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.

Article 3 – le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie de la Bassée pour mise en application immédiate.

Fait à Fournes en Weppes,
Le 20 mars 2020

Le Maire, Daniel HERBAUT

